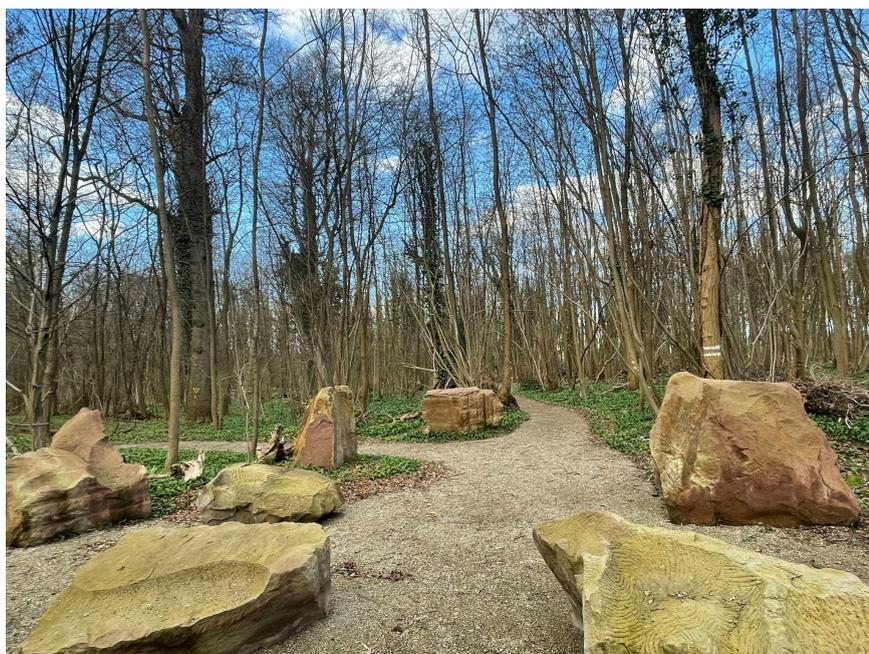


Forêt sanctuaire : en Alsace, la mort se met au vert

En janvier 2023, la commune de Muttersholtz dans le Bas-Rhin a accueilli sa première forêt sanctuaire. Concept venu d'Allemagne, l'enterrement des urnes funéraires sous les arbres garantit la protection de la forêt et offre un nouveau regard sur la mort.

Au milieu de l'ail des ours, on aurait presque pu les louper. Douze plaques funéraires entourent un chêne qui se dresse majestueusement. Autour, se mélangent pêle-mêle érables, noisetiers, acacias, et hêtres. A leurs pieds, des urnes funéraires. Les cendres des personnes qui y reposent ont rejeté 233 kg d'équivalent de CO2 dans l'atmosphère lors de la crémation, bien loin des plus de 1200 kg engendrés par un enterrement traditionnel. Ces chiffres, extraits d'une étude de la société Verteego en 2017¹, justifient en partie la construction de la première forêt sanctuaire à Muttersholtz. Dans ce petit village alsacien, une partie de la forêt et la biodiversité qu'elle abrite sont désormais protégées de l'exploitation forestière.



La "clairière d'accueil" de la forêt sanctuaire de Muttersholtz où se tiennent les cérémonies. Photo : Fanny Lardillier

Près du chêne, de la terre encore fraîche a été retournée. "C'est la sixième mise en terre ce mois-ci", explique Luc Dettwyler, l'adjoint au maire. Si une rose a été posée à l'occasion, la commune n'accepte pas les ornements. "C'est un non entretien volontaire. Le but est que ça reste sauvage", confie Patrick Barbier, maire de Muttersholtz. Depuis l'inauguration, il y a un an, la municipalité a reçu des demandes de la France entière, "souvent des jeunes gens qui étaient proches de la nature".

"Un cimetière classique, c'est la société de consommation jusqu'à la mort"

¹ [CM04.pdf \(cremation-ffc.fr\)](#) (Page 23)

Afin de concrétiser ce projet, la commune a dépensé 50 000 euros et bataillé juridiquement pour rendre le concept légal. Pour une concession de trente ans, il faut déboursier entre 400 et 800 euros, soit le même prix qu'une concession traditionnelle. *“On ne veut pas que ce choix soit économique.”* C'est pourtant l'option la moins onéreuse, puisqu'elle n'implique pas l'installation d'un monument funéraire, qui coûte jusqu'à 10 000 euros. *“Un cimetière classique, c'est la société de consommation jusqu'à la mort”* résume Patrick Barbier. Caroline Laemmel, ancienne employée dans des pompes funèbres classiques, dénonce elle aussi un business de la mort peu respectueux de l'environnement : *“La grande majorité des monuments viennent de Chine ou d'Inde. On ne sait pas si c'est produit de manière éthique et on ne connaît pas le bilan carbone”*.

Elle souhaite être inhumée dans une forêt sanctuaire, symbole d'une nouvelle façon d'appréhender la mort : *“Cela relie les hommes et les arbres. L'arbre va protéger le défunt tandis que le défunt protège l'arbre.”* Isabelle Caulay cherche aussi ce lien particulier avec la nature. Après la mort de sa mère, elle a réalisé que le modèle des cimetières ne lui correspondait pas. Au même moment, elle s'est rendue compte *“à quel point le contact des arbres pouvait être apaisant”* Avec Didier, son mari, ils ont visité la forêt de Muttersholtz et choisi l'hêtre sous lequel ils souhaitent être inhumés *“On s'est dit qu'on allait choisir un arbre qui allait grandir, qui serait prêt à nous accueillir dans vingt ou trente ans. C'est une façon de prendre soin de nous au-delà de la mort.”*

Un concept écologique porté par l'association “Au-delà des Racines”

Si ce couple va pouvoir confier ses cendres à la forêt, c'est un peu grâce à Denise Heilbronn, présidente de l'association “Au-delà des Racines”, fondée en 2017. Son but ? Trouver les communes prêtes à se lancer dans le concept et leur offrir un accompagnement. Pour ce faire, elle a tourné son regard vers l'Allemagne, où le concept est né il y a plus de vingt ans. *“Depuis 1999, ils mettent en place des processus en plus de protection de la faune et de la flore, à la suite d'une loi qui les contraint à garder des zones naturelles.”*

Et même si l'outre-Rhin est précurseur en la matière, il ne s'agit pas de simplement transposer le concept en France ; il faut également l'adapter à la législation de notre pays, dans lequel faire payer la dispersion de cendres dans l'espace public est interdit. Il a donc fallu contourner ce problème, en enfermant les cendres dans des urnes non-biodégradables, mais en matière naturelle.

Marie-Ange Humm, secrétaire de l'association, salue la première étape d'un cercle vertueux : *“Aujourd'hui, beaucoup d'arbres qui deviennent adultes sont abattus au moment où ils commencent à capter du carbone. C'est la garantie de les préserver”*. De ce processus, découle la perspective d'une forêt plus équilibrée, avec tous les avantages que cela engendre : filtration de l'air, de l'eau, piège de carbone... Et surtout, dans un futur proche, *“ce sont ces forêts périurbaines qui permettront de faire baisser la température en ville”*, avance Denise Heilbronn. Un argument de poids au vu du dernier rapport du Giec² : le Groupe d'experts

² [Scénarios et projections climatiques | Chiffres clés du climat 2023 \(developpement-durable.gouv.fr\)](https://developpement-durable.gouv.fr/)

intergouvernemental sur l'évolution du climat a évalué que la hausse des températures atteindra au moins 2,8 degrés d'ici à la fin du siècle, dans le meilleur des scénarios.

La troisième forêt sanctuaire de France inaugurée au printemps

Face à ces prédictions cauchemardesques, la naissance d'une troisième forêt sanctuaire en France semble ne pas peser pas bien lourd... Pourtant, il s'agit pour le maire de Sommerau, Bruno Lorentz, d'ajouter une pierre à l'édifice, afin de répondre à la "*demande sociétale d'un retour vers la naturalité*". Au printemps 2024 sera inauguré dans cette commune du Bas-Rhin le projet, en germe depuis plusieurs mois. Plusieurs aspects logistiques restent à régler, telle que la coordination avec les chasseurs et avec les exploitants forestiers du reste de la forêt. "*Une tronçonneuse à quelques mètres d'un enterrement d'urne, ce ne sera pas possible !*", sourit, pragmatique, le maire. Tout sera mis en place pour offrir aux promeneurs un moment de recueillement.



Bruno Lorentz, le maire de Sommerau, sur le chantier de la future forêt sanctuaire. Photo : Clara Lainé

Avec l'organisation de trois visites mensuelles de forêts sanctuaires en Allemagne et en France, l'Association Au-delà des Racines compte bien démocratiser le concept. "*Lors de la dernière visite il y avait 60 personnes, surtout des élus*", se réjouit Denise Heilbronn. Avant d'ajouter, convaincue "*C'est un rêve universel de mourir au pied d'un arbre*"

Fanny Lardillier et Clara Lainé